



INFORMATIONS RENTRÉE 2024-2025

INFORMATIONS

PRATIQUES

Horaires administratifs du secteur

jeunesse

9h-12h

13h - 17h

Adresse

Service jeunesse
Allée des enfants
14840 Démouville

Téléphone

02.31.72.52.30



Pour toutes questions relatives à l'inscription de votre enfant à la garderie, au centre de loisirs ainsi qu'à la cantine, vous pouvez envoyer votre demande à l'adresse mail suivante : service.jeunesse@demouville.fr.



ATTENTION

A partir de septembre prochain, les accueils du matin sur le temps périscolaire se feront à l'îlot de l'école maternelle afin de rassembler les enfants dans un seul et même lieu.

TARIFS

ACCUEIL DE LOISIRS

Suite à la délibération du Conseil municipal de Démouville en date du 27 mai 2024, il a été décidé d'adopter les tarifs suivants pour l'accueil de loisirs et la garderie :

Tarifs accueil de loisirs - mercredis et vacances

JOURNEE		DEMOUVILLAIS	EXTERIEUR
T1	QF 0-700	10.66 €	12.75 €
T2	QF 701-1200	12.75 €	15.30 €
T3	QF 1201-1600	13.82 €	16.58 €
T4	QF 1601 et +	14.84 €	17.75 €
½ JOURNEE avec REPAS		DEMOUVILLAIS	EXTERIEUR
T1	QF 0-700	7.40 €	8.52 €
T2	QF 701-1200	8.52 €	10.00 €
T3	QF 1201-1600	9.49 €	10.66 €
T4	QF 1601 et +	10.51 €	11.63 €
½ JOURNEE sans REPAS		DEMOUVILLAIS	EXTERIEUR
T1	QF 0-700	4.28 €	5.10 €
T2	QF 701-1200	5.36 €	6.38 €
T3	QF 1201-1600	5.87 €	7.04 €
T4	QF 1601 et +	6.43 €	7.70 €


Tarifs garderie périscolaire

		MATIN (7h30-8h30)	SOIR (16h30-18h30)
T1	QF 0-700	1.49 €	2.52 €
T2	QF 701-1200	1.70 €	2.94 €
T3	QF 1201-1600	1.80 €	3.14 €
T4	QF 1601 et +	1.96 €	3.24 €

INSCRIPTIONS

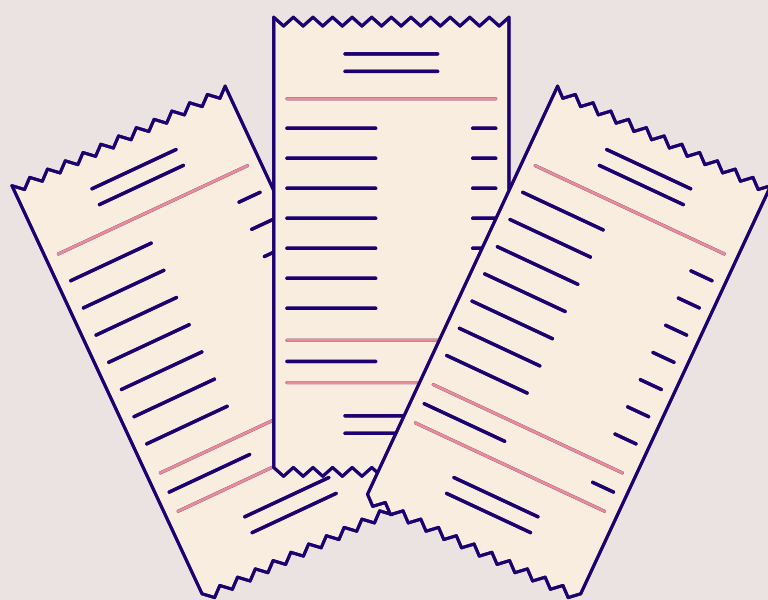
INFORMATIONS

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs ou à la garderie pour l'année scolaire 2024-2025, il est nécessaire de remplir la fiche de renseignements disponibles sur le portail famille ou le site internet de la commune de Démouville. Ce dossier est à renvoyer au secteur jeunesse **avant le 30 septembre 2024**.



Année 2024 - 2025	
Dossier administratif	
Service Enfance-Jeunesse-Education	
Allée des enfants - 14840 Démouville	
Tél : 02.31.72.52.30 Mail : service.jeunesse@demouville.fr	
<input type="checkbox"/> Cantine	
<input type="checkbox"/> Garderie	
<input type="checkbox"/> Mercredi	
<input type="checkbox"/> Vacances	
ENFANT	Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : Etablissement scolaire : Classe : Assurance responsabilité civile - compagnie : Numéro :
PARENTS	Représentant légal 1 <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père Nom : Prénom : Date et lieu de naissance : Adresse postale : Mail : Contact : <input type="checkbox"/> Portable : <input type="checkbox"/> Professionnel : <input type="checkbox"/> Fixe : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Représentant légal 2 <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père Nom : Prénom : Date et lieu de naissance : Adresse postale : Mail : Contact : <input type="checkbox"/> Portable : <input type="checkbox"/> Professionnel : <input type="checkbox"/> Fixe : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<ul style="list-style-type: none">En cas de séparation : <input type="checkbox"/> Résidence principale chez le parent 1 <input type="checkbox"/> Résidence principale chez le parent 2 <input type="checkbox"/> Résidence en garde alternéeUn jugement a-t-il été prononcé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (si oui, fournir une copie)

Pour la rentrée 2024-2025, la commune de Démouville vous propose de mettre en place le prélèvement automatique pour payer les factures pour l'accueil de loisirs, la garderie et la cantine. Pour plus d'informations, retrouvez le document explicatif sur le portail famille, rubrique "documents-informations".



Depuis la rentrée 2023-2024, un service de transport aux activités sportives situées rue du bout de là-bas était proposé afin de permettre aux enfants de poursuivre une activité extrascolaire. Le dispositif est reconduit à la rentrée. Le service jeunesse s'occupera **uniquement de déposer votre enfant à son activité** et ne pourra pas venir le rechercher.



CANTINE

INFORMATIONS



A partir de la rentrée 2024, les repas du midi seront confectionnés à nouveau sur place, par l'équipe de la restauration scolaire.

L'inscription à l'activité restauration est obligatoire. Elle est réalisable via votre espace famille sur le portail inoé. Une fois cette étape réalisée, vous aurez la possibilité d'avoir accès au calendrier afin de pouvoir réserver les dates souhaitées pour votre enfant. L'inscription doit être faite au maximum le lundi à 18h30 pour la semaine suivante afin de permettre à l'équipe de restauration de passer les commandes.



Depuis la fin de l'année scolaire 2023-2024, les goûters proposés à la garderie et lors des accueils de loisirs sont modifiés.

Avec la volonté de proposer un goûter plus sain, équilibré et adapté aux besoins des enfants, les sodas et autres sirops sucrés donnés précédemment en complément ont été remplacés par de l'eau. Le goûter sera ainsi composé d'un fruit ou d'un laitage accompagné d'un gâteau.

LOCAL ADOS

INFORMATIONS



Depuis plusieurs mois, le local ados connaît une faible fréquentation. Pour autant, le service Jeunesse travaille chaque jour pour proposer des activités diversifiées.

A compter de septembre prochain, pour des questions budgétaires, le local ados sera ouvert uniquement lors des vacances scolaires. Les ados seront accueillis dans la maison se trouvant Rue du centre, en face de La Poste.

Un accueil sera toutefois proposés aux ados le mercredi au sein du centre de loisirs.

